

20260114 InfoMigrants

<https://www.infomigrants.net/fr/post/69172/en-france-2-milliards-deuros-de-budget-pour-lutter-contre-limmigration-illegale-en-2026-ou-ira-cet-argent>

Actualités



Les retenus dans une des cours du CRA de Vincennes, lors d'une visite de deux députées, le 18 juin 2025. Crédit : InfoMigrants

En France, 2 milliards d'euros de budget pour lutter contre l'immigration illégale en 2026, où ira cet argent ?

Par [Charlotte Boitiaux](#)

Au mois de décembre, le Sénat a voté son projet de loi de finances pour 2026, avec des crédits en hausse de 80 millions par rapport à l'année dernière pour lutter contre l'immigration illégale. L'enveloppe atteindra 2,16 milliards d'euros en 2026. Pour le ministre de l'Intérieur Laurent Nuñez, cet argent est indispensable à la construction de nouveaux centres de rétention (CRA), au bon fonctionnement de l'ANEF et à la mise en œuvre du Pacte asile et migration.

Le budget dédié à l'immigration en 2026 devrait augmenter de 80 millions d'euros pour atteindre 2,16 milliards d'euros, [a indiqué le 8 décembre au Sénat le ministre de l'Intérieur](#). Comment sera utilisé cet argent ? InfoMigrants fait le point.

Entendu devant la commission des finances du Sénat, le ministre de l'Intérieur Laurent Nuñez a justifié l'augmentation de cette enveloppe. Premièrement, cette hausse de moyens servira à financer deux nouveaux centres de rétention (CRA) pour les étrangers en situation irrégulière.

Deux nouveaux CRA à Dunkerque et Bordeaux

Le ministère de l'Intérieur prévoit non seulement de finaliser la construction du CRA de Dunkerque, dans le nord de la France, mais aussi de construire un nouveau à Bordeaux en 2026. "Nous prévoyons [aussi] la création de 52 places [supplémentaires] dans le CRA de Rennes et celle de 28 places dans celui de Metz" a ajouté Laurent Nuñez "pour atteindre [au total] 2 299 places en 2026".

Une annonce qui n'est pas nouvelle : [l'ancien ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin avait déjà annoncé en octobre 2023](#) la création du nouveau CRA de Dunkerque - et l'augmentation des places en rétention qui devait passer de 1 869 lits (à l'époque) à 3 000 lits en 2027.

Laurent Nuñez compte mener à bien le projet de l'ex chef de la place Beauvau. "[Cette hausse des financements] permettra d'accompagner la mise en œuvre] de la loi du 26 janvier 2024 pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration, ainsi que la réalisation du plan visant à créer 3 000 places dans les CRA".



Laurent Nuñez, le ministre de l'Intérieur français, le 5 janvier 2026, à Paris. Crédit : AFP

Pour le Sénat - majoritairement à droite -, ces annonces sont les bienvenues à l'heure où l'institution juge le nombre d'expulsions encore trop faible en France et où la politique d'éloignements forcés est "toujours en recherche d'efficacité", [peut-on lire dans son rapport de novembre 2025](#).

"Seuls 12 856 retours forcés ont été exécutés en 2024, soit plus de 30 % de moins qu'en 2019. Si le taux d'exécution des obligations de quitter le territoire français (OQTF) a progressé à partir de 2024, atteignant 11,4 % cette année-là et 10,6 % pour l'heure en 2025, ce niveau est toujours extrêmement faible", notent les sénateurs.

Dans son dernier rapport de 2024, l'association [La Cimade rappelle que l'écrasante majorité des retenus sont maghrébins](#), ils constituent le trio de tête des nationalités : un peu plus de 5 000 Algériens, 1 900 Tunisiens et 1 700 Marocains sont passés par des CRA en 2024. Des chiffres loin devant les autres nationalités : 700 Roumains, 450 Albanais, 350 Guinéens, 300 Afghans ou encore 300 Ivoiriens.

Devant le Sénat, Laurent Nuñez a déclaré avoir "bon espoir" de voir le plan de création "de 3 000 places en CRA aboutir". Mais avec un objectif désormais repoussé à 2029.

"En 2027, nous créerons le CRA de Dijon, qui comptera 140 places et nous permettra d'atteindre 2 439 places. En 2028, les CRA de Nantes, de Béziers, d'Oissel et du Mesnil-Amelot permettront d'atteindre 2 923 places. L'ouverture du CRA d'Aix-Luynes, avec ses 140 places, nous permettra d'atteindre 3 063 places en 2029", a-t-il détaillé.

"Accompagner la mise en place du Pacte asile"

Deuxièmement, cette hausse budgétaire de 80 millions d'euros devrait aussi permettre "d'accompagner la mise en œuvre du pacte européen sur la migration et l'asile" qui prévoit de durcir la lutte contre l'immigration illégale en augmentant les expulsions, a détaillé le ministre de l'Intérieur.

"Des crédits sont prévus pour 2026, afin de couvrir des dépenses d'investissement supplémentaires [...] notamment liées à l'adaptation des systèmes d'information, à l'acquisition de nouveaux équipements, à la formation des agents concernés par les nouvelles procédures".

L'objectif de la France - et de l'Union européenne (UE) - avec ce nouveau traité est de remédier aux failles de la politique d'asile européenne actuelle, en renforçant les contrôles aux frontières - pour décourager les entrées irrégulières et inciter à une immigration légale.

Les ministres de l'Intérieur des États membres de l'UE ont donné, au mois de décembre, leur feu vert à un nouveau durcissement de la politique migratoire. [Ils ont notamment validé la création de centres de retour en dehors des frontières de l'UE pour y envoyer les migrants](#) dont la demande d'asile a été rejetée. Ces mesures doivent encore passer devant le Parlement en mars 2026.

"Améliorer l'accueil" des étrangers via l'ANEF

"La dernière grande priorité" de ce budget "est la poursuite du déploiement des grands programmes numériques, en particulier de l'administration numérique pour les étrangers en France (ANEF), qui doit être sécurisée pour faciliter le travail des agents et améliorer l'accueil des usagers", a encore expliqué Laurent Nuñez.

"L'Anef [...] bénéficie de 82 millions d'euros, huit de plus par rapport à 2025. Nous moderniserons le service public des usagers. Nous corrigeons la vulnérabilité des titres et améliorons les contrôles, en ciblant les filières d'immigration clandestine. Ce budget traduit pleinement la politique migratoire du gouvernement, dans la continuité de mes prédécesseurs, conjuguant humanité et fermeté", [s'est défendu le ministre](#).

A lire aussi

[Dématérialisation des procédures : étrangers et associations se disent désespérés face à l'ANEF, un système "qui crée des sans-papiers"](#)

Ce programme est largement critiqué par les associations d'aide aux étrangers. L'ANEF doit permettre de dématérialiser les démarches administratives liées à l'immigration en France. Passer par cette plateforme est une étape nécessaire pour une majorité de démarches administratives. Mais entre les bugs informatiques, les blocages administratifs et l'absence de réponse humaine, l'utilisation de l'ANEF vire souvent au cauchemar pour les personnes étrangères en France qui cherchent à renouveler leurs titres de séjour pour rester en règle sur le sol français.

Dix associations françaises avaient saisi fin mars 2025 le Conseil d'État pour dénoncer les bugs "massifs et récurrents" de l'ANEF. "Les dysfonctionnements kafkaïens de la plateforme numérique des demandes de titres de séjour, signalés à maintes reprises aux pouvoirs publics, entravent l'accès des personnes étrangères au marché du travail, aggravent leur précarisation et pénalisent lourdement les associations et les entreprises qui les accompagnent ou les emploient", [dénonçaient dans un communiqué](#) les dix associations.

La gauche, vent debout contre le budget défendu par Laurent Nuñez

À gauche, les mesures énoncées par Laurent Nuñez n'ont pas convaincu. Le sénateur communiste de Paris, Ian Brossat, a estimé que ce budget "prolonge[ait] des orientations

anciennes, inefficaces et coûteuses en plus d'être brutales : dégrader les conditions d'accueil et privilégier la répression [...] Vous traitez la politique migratoire comme un tableau Excel."

D'autres élus ont d'ailleurs regretté la stagnation des crédits alloués à la formation linguistique pour étrangers alors que depuis le 1er janvier 2026, [il est obligatoire d'avoir un niveau linguistique A2 pour obtenir ou renouveler son titre de séjour pluriannuel](#). "40 % d'étrangers en plus sont concernés par ces formations [linguistiques]. Est-ce une volonté délibérée de freiner leur intégration, en les cantonnant à des formations en ligne low cost ?", [a demandé la sénatrice de la Seine-Saint-Denis Corinne Narassiguin](#).

Laurent Nuñez "veut pousser" pour exclure les associations des centres de rétention

Interrogé sur [une proposition de loi, adoptée au Sénat en mai dernier](#), visant à retirer aux associations présentes dans les CRA leur mission de conseil juridique auprès des étrangers retenus, Laurent Nuñez, a par ailleurs indiqué qu'il "pousserait" cette proposition" si elle est inscrite en débat à l'Assemblée nationale.

S'il est adopté, le texte prévoit que les associations seront remplacées par les agents de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii), un organisme placé sous la tutelle du ministère de l'Intérieur. Aujourd'hui, cinq associations comme La Cimade, France terre d'asile ou encore Solidarité Mayotte interviennent dans les 25 centres de rétention administrative français. Chaque année, elles portent conseil à près de 40 000 étrangers en situation irrégulière.

"Il y a effectivement des structures associatives qui ne font plus de l'assistance juridique mais qui déposent des recours très systématiquement", [a déploré le ministre, précisant qu'il ne s'exprimait pas "au nom du gouvernement", mais à "titre personnel"](#).

"Je la pousserai, à un moment il faut savoir dire stop [...] il y a d'autres structures qui sont tout à fait capables d'assurer une assistance juridique qui soit réelle, performante et qui ne se traduise pas par des recours systématiques qui viennent en obérer nos capacités d'action", a-t-il estimé.

Les associations concernées avaient dénoncé, au moment du vote au Sénat, "un coup fatal à l'exercice des droits des personnes privées de liberté et à la transparence démocratique".